



CNT-AIT - *Education.*

3 rue de Boyrie 64000 Pau

cnt-ait-pau.fr - cnt64@yahoo.fr - cnt64@ac-bordeaux.fr

Réflexions sur les Conseils d'administration.

Les conseils d'administration sont l'occasion pour l'administration de nous cantonner dans une pratique syndicale inefficace et limitée. C'est également un moyen de nous diviser. Voici les raisons pour lesquelles nous ne participons pas à cet organisme taillé sur mesure pour lui faciliter la tâche.

La pratique syndicale est trop phagocytée par le positionnement dans les conseils d'administration. Combien du temps des heures d'informations syndicales est utilisé pour cela ? Lorsqu'il y a un problème, l'enjeu devient alors de rédiger et faire voter une motion. La grande activité de l'année est souvent de refuser de voter le budget ou de faire repousser le CA, faute de quorum. A-t-on jamais vu une quelconque victoire à travers ces actions ? Lorsqu'une motion passe, ou que le budget n'est pas voté – momentanément, parce qu'au bout du compte, il faut bien avoir un budget sinon comment allons nous faire... -, nous savons tous qu'il s'agit de « victoires »

symboliques qui ne changent rien à la situation. Et pourtant nous dépensons de l'énergie dans tout ça.

La préparation des élections est souvent l'occasion de nous déchirer et d'installer des clivages. Elle permet souvent de donner une légitimité à quelques individus qui font le jeu de l'administration et qui arrivent toujours à avoir un élu. Sans reconnaissance de notre part des C.A., ces personnes n'auraient aucun poids.

Par ailleurs des collègues sincères y passent des heures et y perdent leur énergie. L'administration essaie de les impliquer dans la gestion de la misère. Par exemple, doit-on accepter de choisir entre de nouveaux manuels dans une matière, l'aide aux familles qui ne peuvent pas payer la cantine ou l'UNSS ?

Et, plus grave encore, nous sommes entraînés sur un terrain où les dés sont pipés : au lieu de nous réunir et d'agir collectivement, nous envoyons des délégués participer à un jeu de vote dont les règles ont été établies par l'administration. Ils se retrouvent isolés face à elle tandis que tous ceux qui ne sont pas au CA ne participent pas directement au combat, se sentent dépossédés et s'en désintéressent.

Notre métier devrait nous apprendre qu'il est impossible d'instaurer une dynamique de groupe sans impliquer l'ensemble des participants. Que faisons-nous en acceptant de participer aux CA ? Nous nous privons souvent d'agir

collectivement parce que cette participation limite notre imagination et nos initiatives ; nous pensons d'abord à la position à défendre au CA, avant d'envisager le reste. La participation aux conseils, c'est la facilité : nous déléguons les plus dévoués et les plus impliqués et nous leur demandons d'agir à notre place sur un terrain qui est complètement contrôlé et encadré. Dans une société où l'assistanat se développe, nous contribuons à renforcer la passivité de nos collègues plutôt que de chercher à agir collectivement et d'impliquer le plus grand nombre dans les décisions et les actions. C'est suicidaire.

Nous avons pourtant intérêt à être plus unis que jamais.

L'administration cherche de plus en plus à s'ingérer dans la pédagogie et multiplie les séances de « management ». Les nouveaux cadres sont formés pour essayer de revenir sur nos droits les plus élémentaires tant collectifs (comme les heures d'informations syndicales qu'ils voudraient pouvoir autoriser ou non, dont ils voudraient connaître la liste des participants) qu'individuels (en nous poussant à accepter de faire bon nombre de choses qui ne sont pas dans notre mission...). Nous ne pouvons pas nous laisser isoler comme aujourd'hui. Il est temps de refuser de gérer la misère pour tenter de former un bloc face à l'administration. **LAISSONS-LUI L'ENTIERE RESPONSABILITE DE SES ACTES !**

La participation aux CA nous donne l'illusion d'agir. En refusant d'y participer, nous nous plaçons au pied du mur et nous devons répondre à la question essentielle : qu'est-ce que nous allons faire collectivement ? Et nous pourrions utiliser le temps que nous ne perdons pas dans ces instances pour nous réunir et préparer nos actions chaque fois que nous subissons l'agression de l'administration, à titre individuel ou collectif, et former un bloc solidaire.

